



ENVIRONNEMENT



Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2014

Décembre 2015

Centre de ressources DLA Environnement :
C/O Union nationale des CPIE - 26 rue Beaubourg 75003 PARIS
☎ : 01 44 61 75 35 - @ : crdla-environnement@uncpie.org

Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2014

Sommaire

Note méthodologique	4
Synthèse	5
A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2014.....	6
<i>a. Une proportion satisfaisante de structures de l'environnement accompagnées</i>	<i>6</i>
<i>b. Une majorité de structures associatives accompagnées</i>	<i>8</i>
<i>c. L'importance du « secteur environnement » pour les structures accompagnées</i>	<i>9</i>
B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2014.....	11
<i>a. Une part du nombre d'accompagnements en hausse.....</i>	<i>11</i>
<i>b. Une légère augmentation du coût des accompagnements</i>	<i>13</i>
<i>c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste le type d'accompagnement le plus sollicité</i>	<i>13</i>
<i>d. Plus de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation</i>	<i>16</i>
C. Les spécificités régionales	17
<i>a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions.....</i>	<i>17</i>
<i>b. Des disparités dans le nombre d'accompagnements.....</i>	<i>18</i>
<i>c. Une part des accompagnements collectifs très variable d'une région à l'autre</i>	<i>19</i>

Note méthodologique

Le CRDLA Environnement présente les principaux résultats de l'analyse des données sur les accompagnements menés en 2014 auprès des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal, secondaire ou tertiaire.

En effet, le secteur de l'environnement a pour caractéristique d'être transversal. Ainsi, de nombreuses associations environnementales ont une double appartenance : le secteur « environnement » ET un ou plusieurs autres secteurs. Par ailleurs, l'approche environnementale est partagée, voire revendiquée, par un nombre sans cesse plus important d'associations. Il est donc important de considérer dans cette analyse l'ensemble des structures ayant l'environnement dans leurs divers secteurs d'activités. Ne considérer que des structures ayant l'environnement en secteur principal serait trop réducteur au regard des caractéristiques du secteur¹.

Dans cette étude, on entend par « accompagnement » l'intervention d'un prestataire extérieur pour un besoin précis commandée via le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Les bénéficiaires sont des « structures accompagnées ». Il faut toutefois préciser que le DLA comprend un ensemble d'accompagnements dont : l'accueil d'une structure, la réalisation de son diagnostic, l'intervention d'un prestataire et un suivi post-accompagnement. Considérer seulement les structures ayant bénéficié de l'intervention d'un prestataire est donc réducteur au regard du nombre total de structures accompagnées par le DLA, mais c'est pour l'intervention de prestataires que l'on dispose, via Enée, la base de données nationale du dispositif, de suffisamment d'informations pour les exploiter.

Ce document est conçu pour les acteurs du dispositif : DLA départementaux et régionaux prestataires, partenaires ; et également bénéficiaires finaux, soit les structures d'environnement.

Analyse par structures :

- les structures accompagnées (c'est-à-dire bénéficiaires d'un accompagnement extérieur en état achevé, commandé, en cours, évalué ou rompu) à l'initiative d'un DLA sont prises en compte
- une même structure accompagnée plusieurs fois n'est comptabilisée qu'une seule fois même si elle a bénéficié de plusieurs diagnostics.

Analyse par accompagnements :

- les accompagnements en état achevé, commandé, en cours, évalué ou rompu réalisés à l'initiative d'un DLA sont pris en compte
- un même accompagnement n'est comptabilisé qu'une seule fois (suppression des doublons, pour les accompagnements collectifs).

La présente étude se base sur des données extraites le 20 novembre 2015 de l'analyse automatique générée par Enée.

¹ Pour lire plus à ce sujet, consultez « Les essentiels de l'environnement » (CRDLA Environnement, réédition 2014) sur www.crdlaenvironnement.org

Synthèse

En 2014, la part des structures de l'environnement accompagnées représente 6,8 % du total des structures accompagnées contre 6,4 % en moyenne ces dernières années. Ce sont près de 14 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne.

La région Rhône-Alpes est la région où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Ce sont les régions Ile-de-France et Midi-Pyrénées qui viennent ensuite dans le haut du classement.

Conformément aux années précédentes, les structures accompagnées sont en large majorité des associations, pour 93 % d'entre elles (comme en 2013). Comme pour les années précédentes, les structures de l'environnement accompagnées en 2013 sont principalement des structures ayant l'*environnement* comme secteur d'activité principal (pour 63 %) ou l'*insertion et l'emploi* (pour 25 %). La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *insertion et l'emploi* était en diminution des dernières années (27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011 et 18 % en 2012) et repart à la hausse en 2013 avec 21 % et 25 % en 2014.

Sur la période 2004-2014, le nombre total d'accompagnements est désormais de 3958. 2014 participe à hauteur de 348 accompagnements pour le secteur environnement. Par rapport à l'ensemble des secteurs bénéficiaires, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 11,57 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une proportion en hausse par rapport aux années précédentes.

On compte en moyenne 14,9 accompagnements par régions, soit légèrement moins que l'année précédente, avec des disparités allant de 38 accompagnements pour la région Midi-Pyrénées à 1 pour la Picardie. Le coût moyen des accompagnements augmente légèrement par rapport à l'année précédente pour l'ensemble des secteurs comme pour celui de l'environnement.

Suivant la tendance de 2013, les accompagnements individuels sont en hausse sur les accompagnements collectifs pour le secteur environnement (57 %). Le dispositif d'accompagnement collectif est plus ou moins sollicité selon les régions. Ainsi pour les régions Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Limousin ce sont les accompagnements collectifs qui priment (plus de 69 % des accompagnements réalisés).

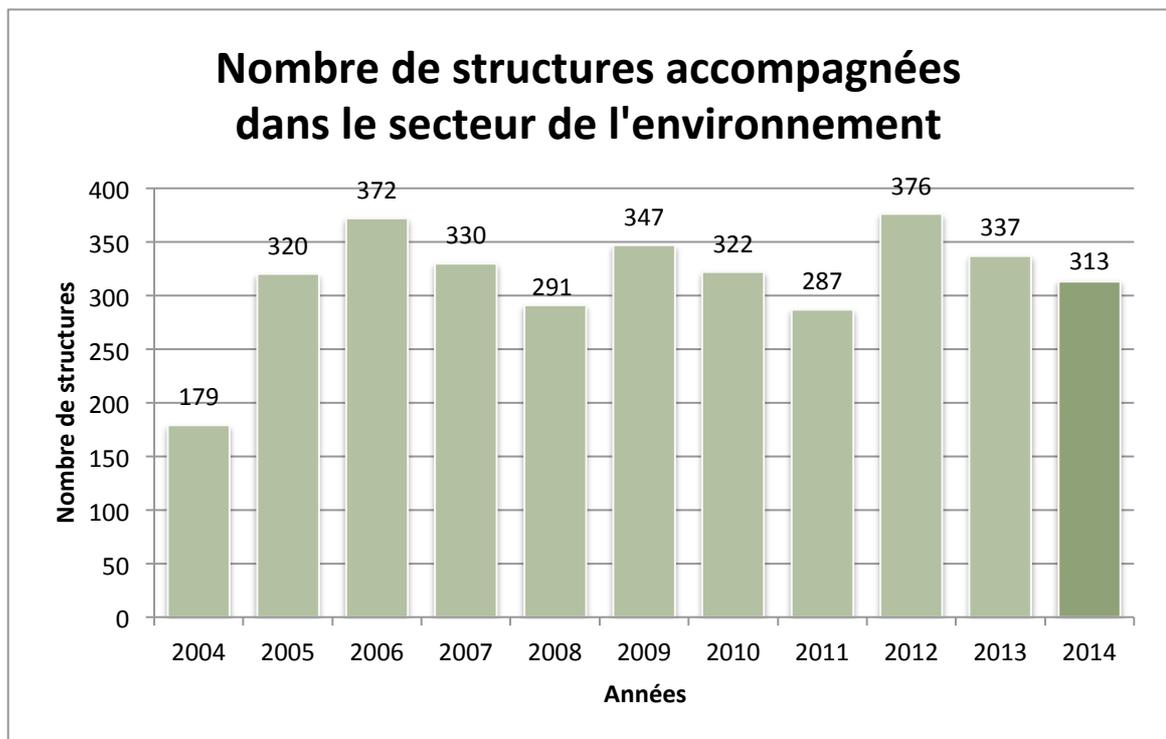
Enfin, concernant la nature des accompagnements, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente 40 % des accompagnements (41 % des accompagnements pour tous les secteurs). Ceux concernant les aspects économiques et financiers ainsi que l'organisation interne et GRH arrivent en deuxième et troisième position, avec respectivement 23 % et 19 % des accompagnements réalisés dans le secteur de l'environnement.

A. Les structures de l'environnement accompagnées en 2014

a. Une proportion satisfaisante de structures de l'environnement accompagnées

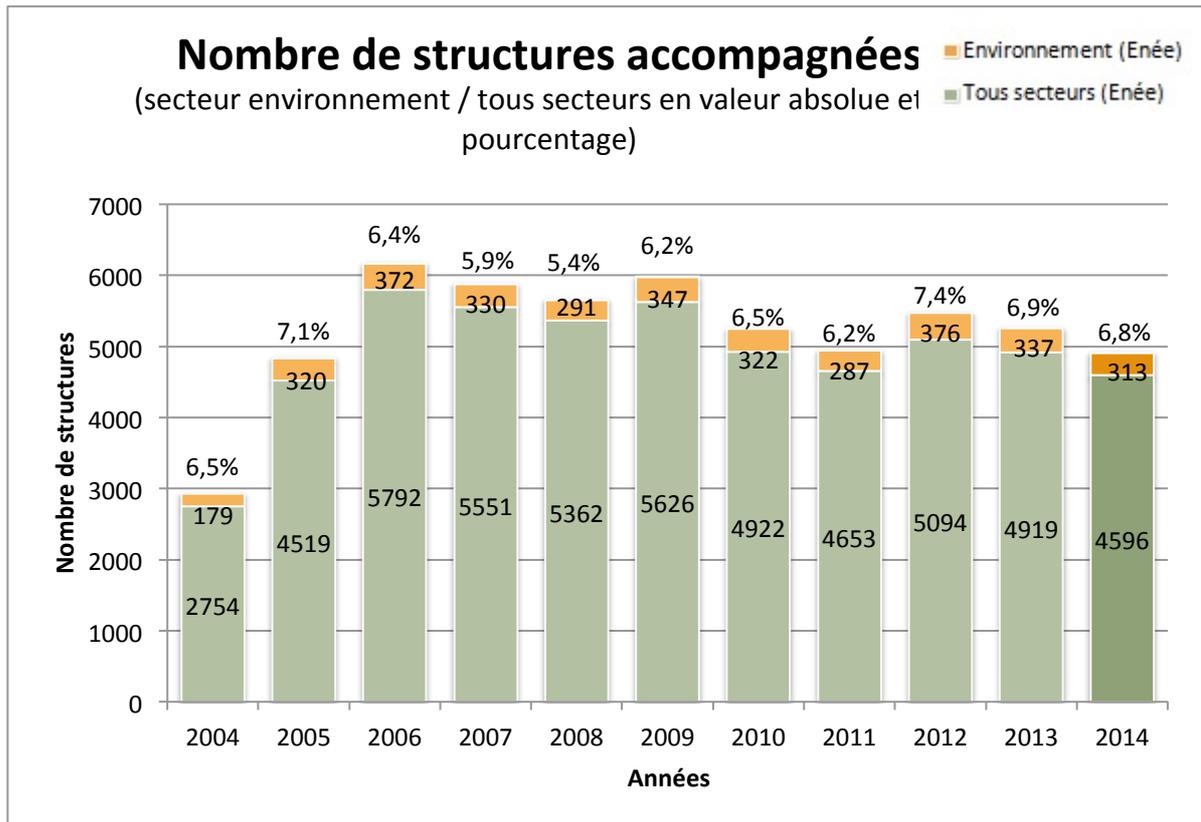
En 2014, 313 structures² répertoriées dans le secteur de l'environnement ont bénéficié d'un ou plusieurs accompagnements, sur l'ensemble du territoire national.

Le nombre de structures accompagnées en 2014 connaît une diminution par rapport à 2013 et 2012. On remarque depuis 2006 une phase triennale dans le nombre structures accompagnées : après une chiffre important en année n (2006, 2009 et 2012), le nombre de structures accompagnées baisse régulièrement sur les années n+1 et n+2 avant de repartir en hausse significative en n+3. Cette tendance se remarque également sur le nombre de structures accompagnées tous secteur.



² Il s'agit ici des structures ayant pour secteur principal, secondaire ou tertiaire l'environnement. Les données proviennent de l'analyse automatique Enée.

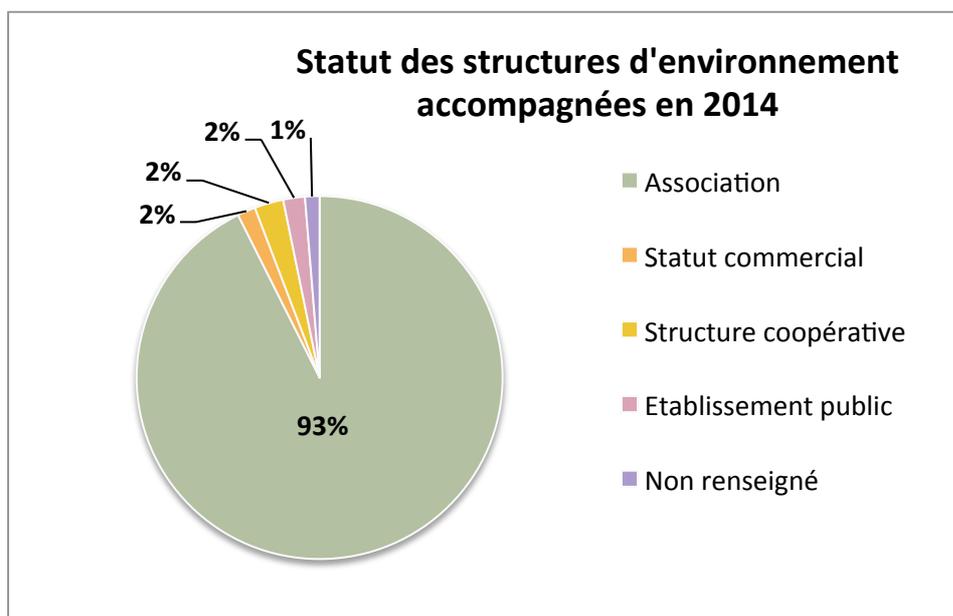
Cette baisse du nombre de structures accompagnées se remarque également sur l'ensemble des secteurs, même si elle est légèrement moins accentuée. En effet, la part des structures du secteur environnement atteint 6,8 % du total des structures accompagnées de tous les secteurs confondus, contre en moyenne 6,4 % les 10 années précédentes. On constate par ailleurs la même évolution triennale que pour les données du secteur de l'environnement.



b. Une majorité de structures associatives accompagnées

Note méthodologique préalable

Une modification de la classification Enée en 2011 ne permet pas de faire des comparaisons avec les années antérieures à 2011. La classification désormais appliquée distingue les structures selon leurs statuts juridiques (association, établissement public, mutuelle, coopérative, statut commercial) auquel s'ajoute un renseignement concernant les conventions et/ou agréments détenus par la structure, dont les agréments liés à l'insertion par l'activité économique. Auparavant cette donnée permettait de faire une première discrimination, ce qui englobait plusieurs statuts juridiques (comme celui des associations), sous le même type « insertion par l'activité économique ».



Les associations représentent 93 % des structures de l'environnement ayant bénéficiées d'un accompagnement, soient 290 associations, pour 8 structures coopératives, 6 établissements publics, 5 ayant un statut commercial et 4 non renseignées. En 2013, elles représentaient également 93 % du total des structures de l'environnement.

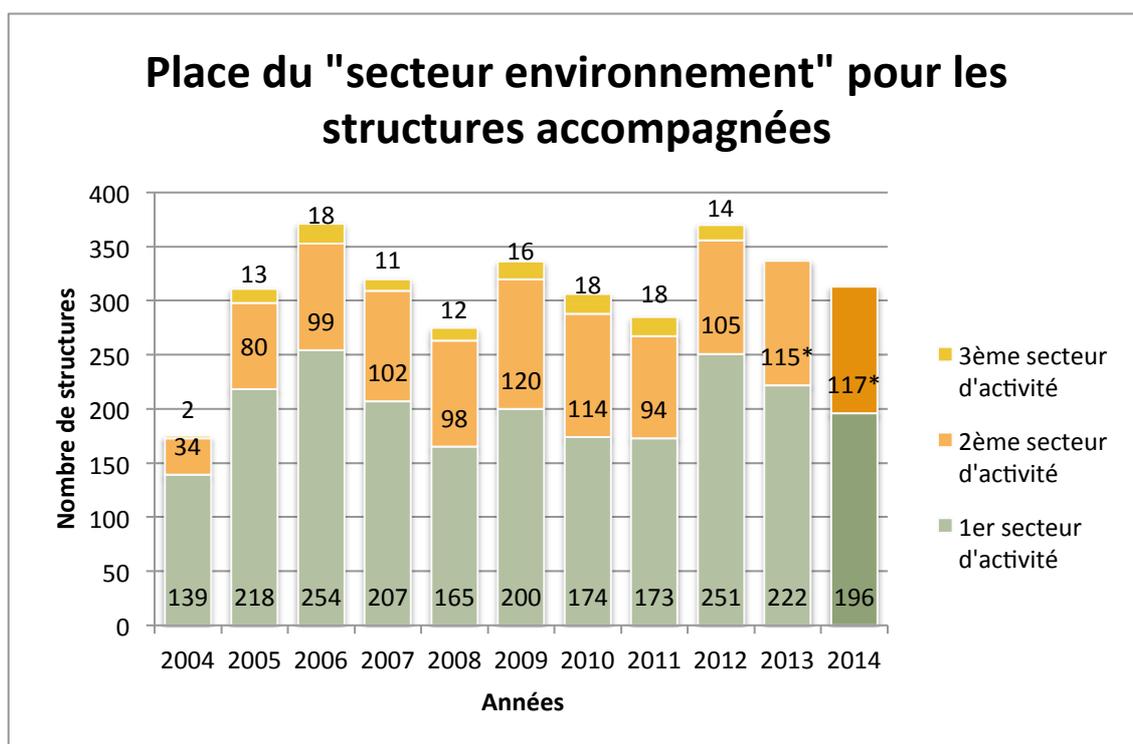
Cette part des associations est légèrement inférieure à celle extraite de l'analyse tous secteurs qui indique que près de 96 % des structures bénéficiaires d'ingénierie en 2014 sont des associations.

c. L'importance du « secteur environnement » pour les structures accompagnées

Les structures prises en compte dans cette étude œuvrent toutes dans le secteur de l'environnement ; cependant, l'environnement n'est pas forcément leur seul ou principal secteur d'activité.

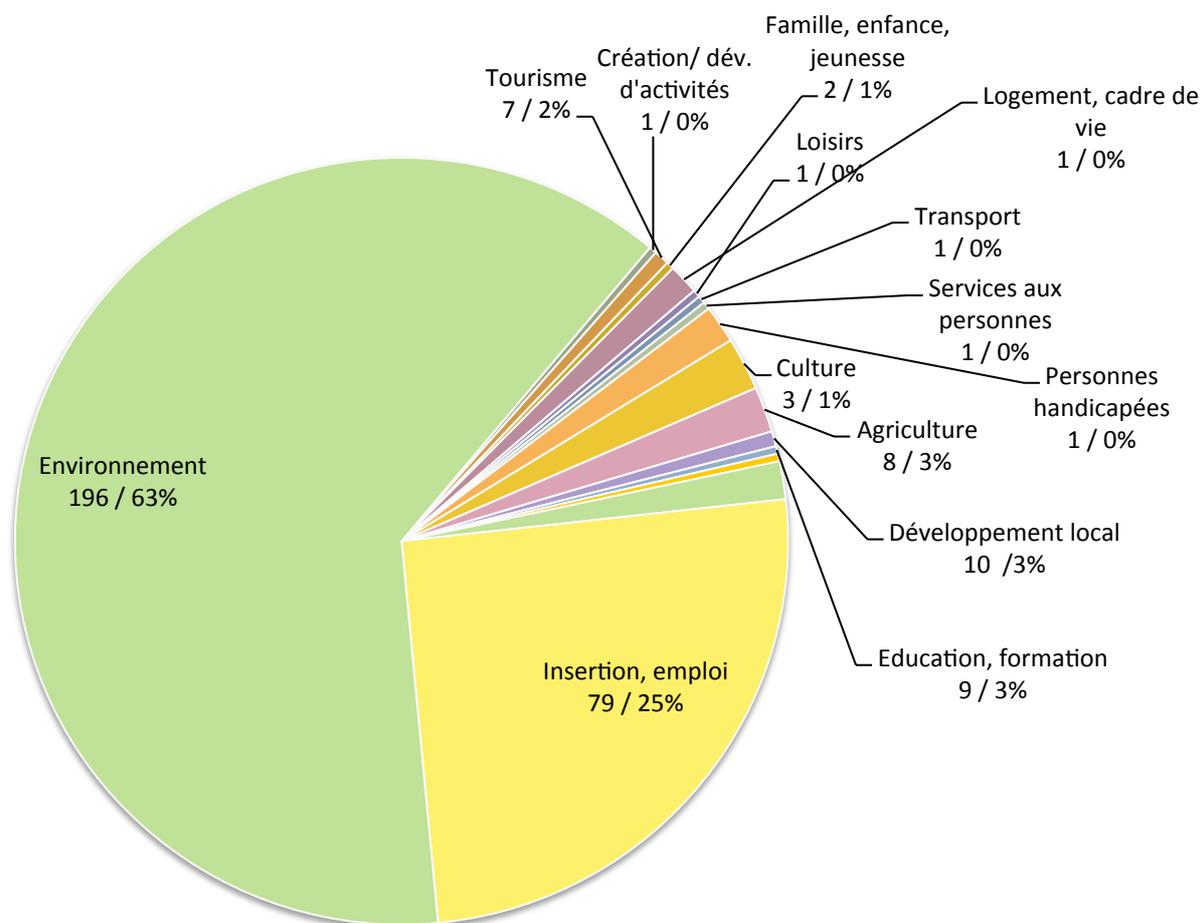
En 2014, les structures accompagnées ayant l'environnement comme principal secteur d'activité restent largement majoritaires, en valeur absolue d'une part, 196 structures contre 222 en 2012, et en pourcentage d'autre part, 62,6 % des structures de l'environnement accompagnées ont le secteur environnement comme secteur d'activité principal, contre 65,9 % l'année précédente.

Cette part a augmenté relativement aux années 2011 (60,7 %) et 2010 (56,9 %).



* Les supports utilisés pour l'analyse des données 2013 et 2014 sont différentes des années précédentes et ne permettent pas de dissocier les structures dont l'environnement relève du 2^{ème} ou du 3^{ème} secteur d'activité.

Secteur d'activité principal des structures de l'environnement accompagnées en 2014 (secteur, nb de structures /pourcentage)



Comme pour les années précédentes, les structures de l'environnement accompagnées en 2014 sont principalement des structures ayant l'*environnement* comme secteur d'activité principal (pour 63 %) ou l'*insertion et l'emploi* (pour 25 %).

Notons que la part des structures ayant un autre secteur d'activité principal autre que l'*environnement* ou l'*insertion et l'emploi* est en recul part rapport aux années précédentes, passant de 14,6 % en 2012, puis à 13 % en 2013 et enfin à 12 % en 2014.

La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *insertion et l'emploi* était en diminution ces dernières années : 27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011 et 18 % en 2012 et repart à la hausse en 2013 avec 21 %, puis 25 % en 2014.

B. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2014

a. Une part du nombre d'accompagnements en hausse

En 2014, **348 accompagnements³** ont été réalisés pour des structures de l'environnement, portant à 3 958 le nombre total d'accompagnements sur la période 2004-2014.

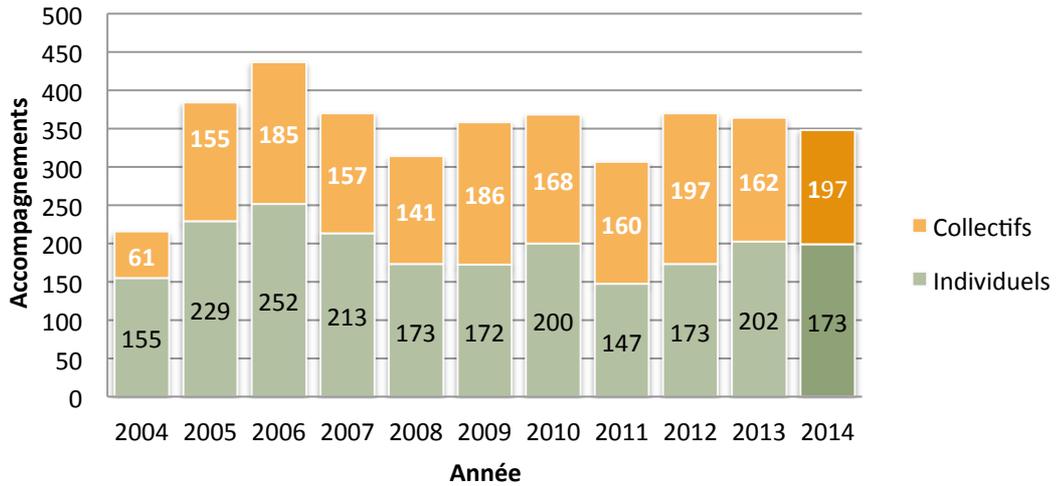
Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Nombre d'accompagnement de structure de l'environnement	223	399	440	382	331	392	389	310	380	364	348	3958
Part d'accompagnement de structure de l'environnement dans les accompagnements totaux	NC	9,1 %	10,0 %	10,1 %	9,5 %	10,0 %	11,8 %	10,0 %	11,2 %	10,84 %	11,57 %	

En 2014, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 11,57 % du total des accompagnements tous secteurs, soit une part en hausse par rapport aux années précédentes.

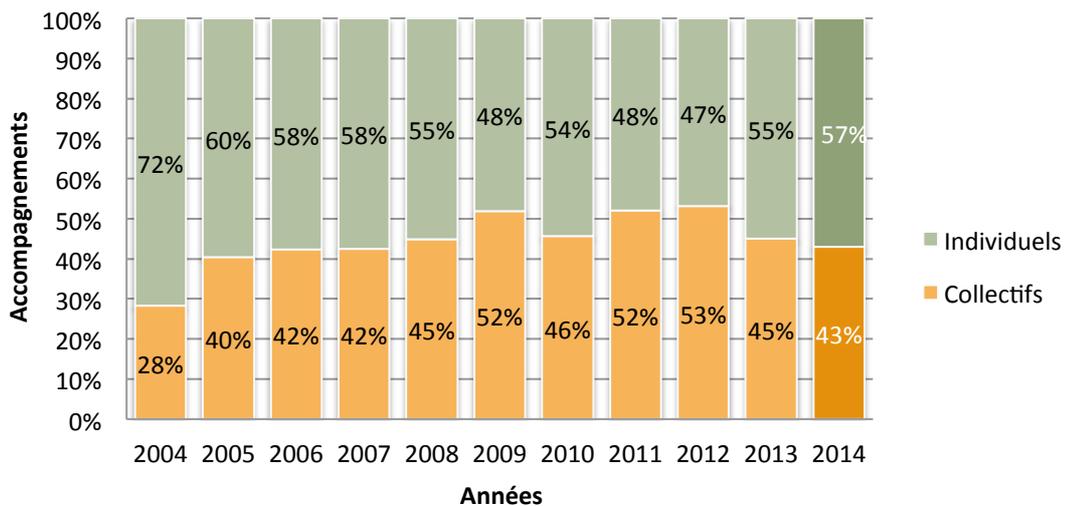
La tendance générale concernant le ratio accompagnements individuels et accompagnements collectifs est en augmentation en 2014 pour la part des accompagnements individuels. Les accompagnements individuels représentent en 2014 un peu plus de 57 % des accompagnements (57,2 %).

³ Les données proviennent de l'analyse automatique Enée.

Nombre d'accompagnements par an (secteur de l'environnement)



Evolution de la répartition des accompagnements individuels et collectifs



Néanmoins, la part des accompagnements collectifs dans le secteur de l'environnement reste très nettement supérieure à la part que représentent les accompagnements collectifs dans l'ensemble des secteurs. En effet, pour l'ensemble des secteurs, les accompagnements collectifs ne représentent que 20,1 % du total des accompagnements en 2014 (base Enée).

b. Une légère augmentation du coût des accompagnements

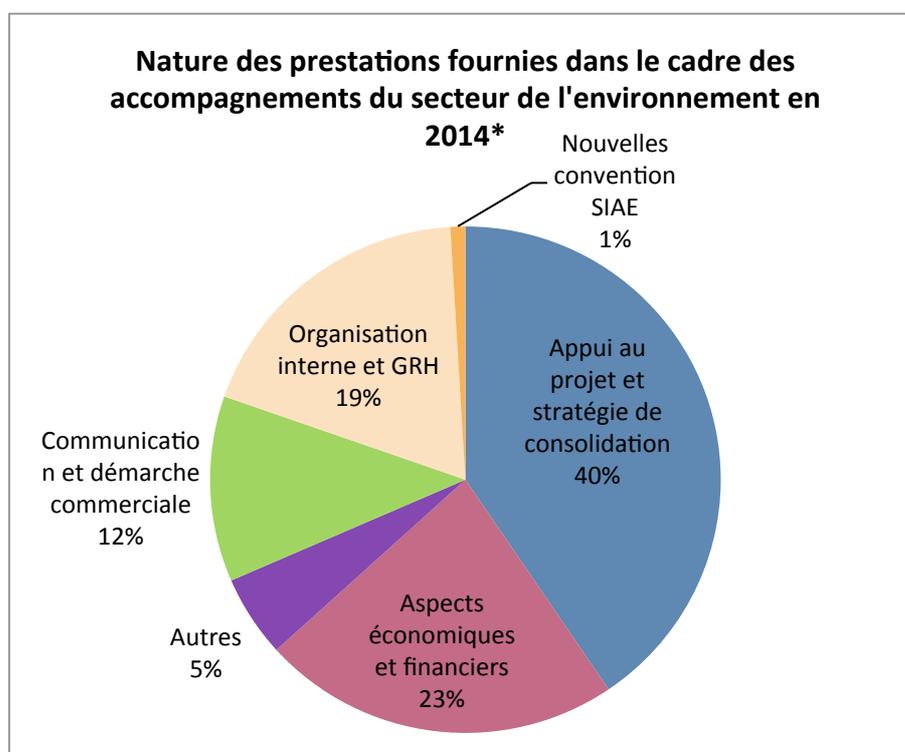
En 2014, le coût moyen des accompagnements individuels reste plutôt stable. Si l'on compare le coût moyen des accompagnements individuels à l'année précédente il y a peu de différence notable.

Coût moyen	Acc. Individuels 2013	Acc. Individuels 2014	Acc. Collectifs 2013	Acc. Collectifs 2014	Total 2013	Total 2014
Secteur environnement	3 921,65 €	3 846,45 €	3 330,54 €	4 172,49 €	3 658,57 €	3 986,05 €
Tous secteurs	3 711,28 €	3 694,52 €	3 462,09 €	3 997,29 €	3 655,77 €	3 755,32 €

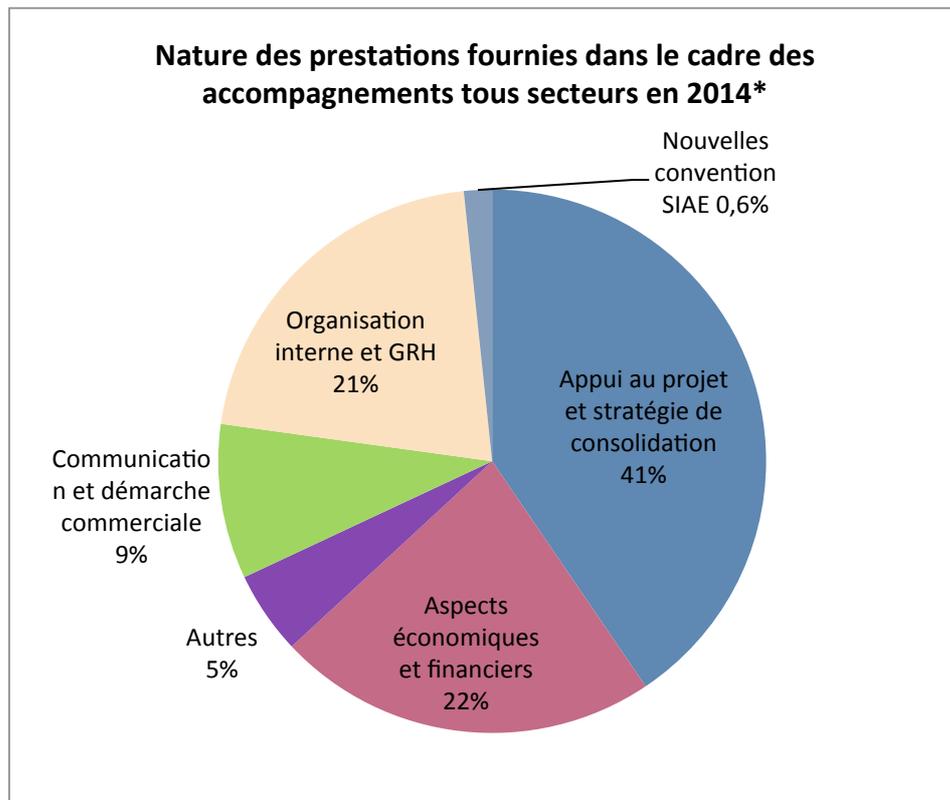
En revanche, le coût moyen des accompagnements collectifs du secteur de l'environnement mais également de l'ensemble des secteurs est en hausse significative en 2014 par rapport à 2013.

Contrairement aux deux années précédentes, ce sont donc les accompagnements collectifs qui en 2014 sont plus coûteux pour le secteur environnement tout comme pour l'ensemble des secteurs.

c. L'appui au projet et la stratégie de consolidation reste le type d'accompagnement le plus sollicité

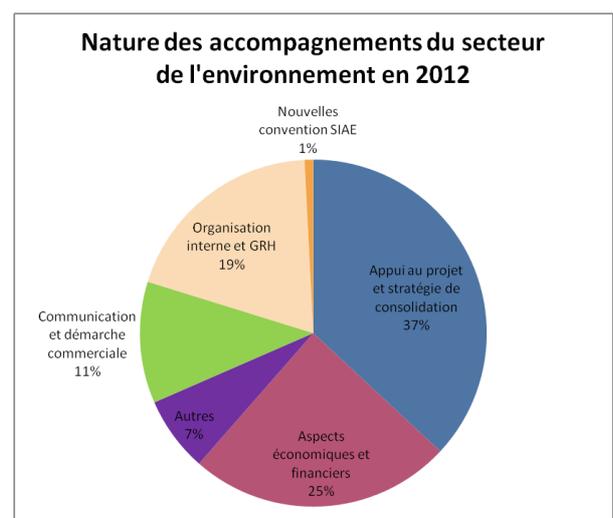
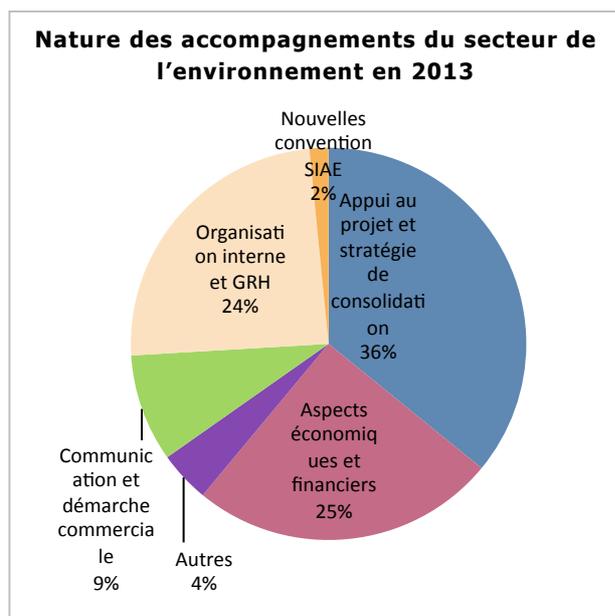


* Un accompagnement peut compter jusqu'à 3 types de prestations réalisées par le prestataire.



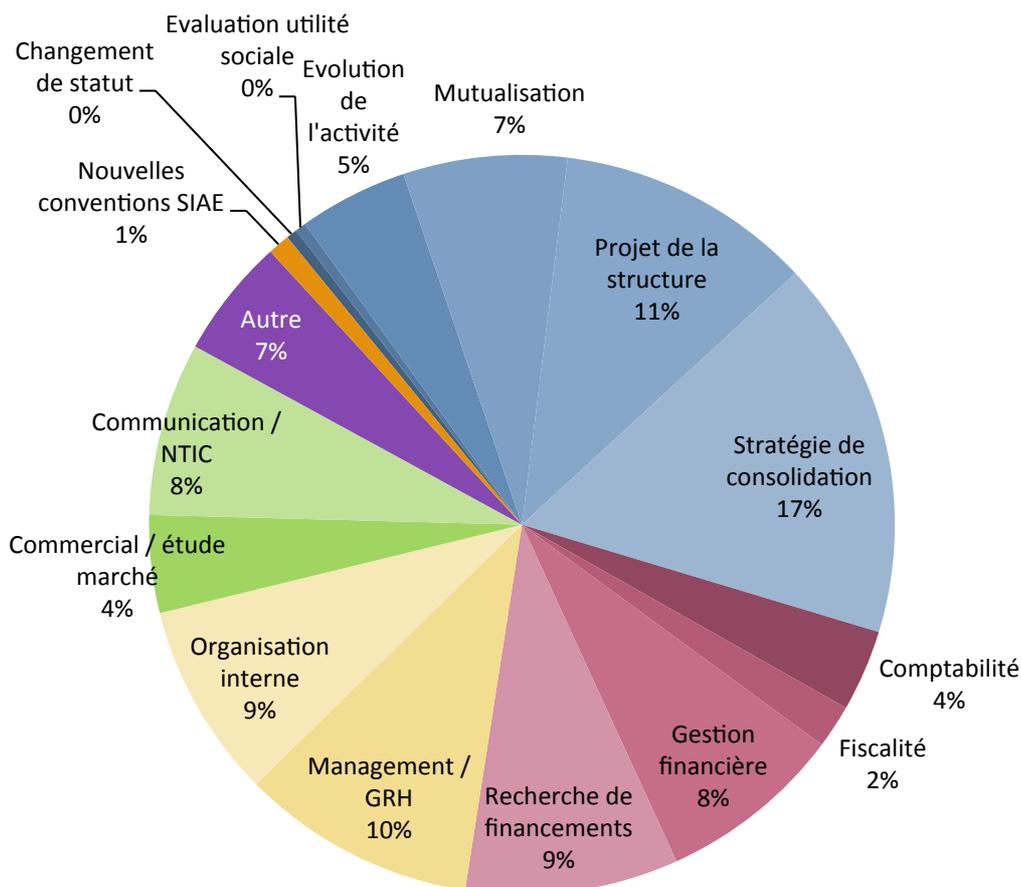
* Un accompagnement peut compter jusqu'à 3 types de prestations réalisées par le prestataire.

Comme les années précédentes, l'appui au projet et à la stratégie de consolidation représente 40 % des accompagnements et gagne 4 points par rapport à 2013. Les deuxième et troisième types d'accompagnement concernent les aspects économiques et financiers ainsi que l'organisation interne et GRH.



Source : CRDLA E, Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2013, décembre 2015.

Nature des accompagnements du secteur de l'environnement (détails) 2014

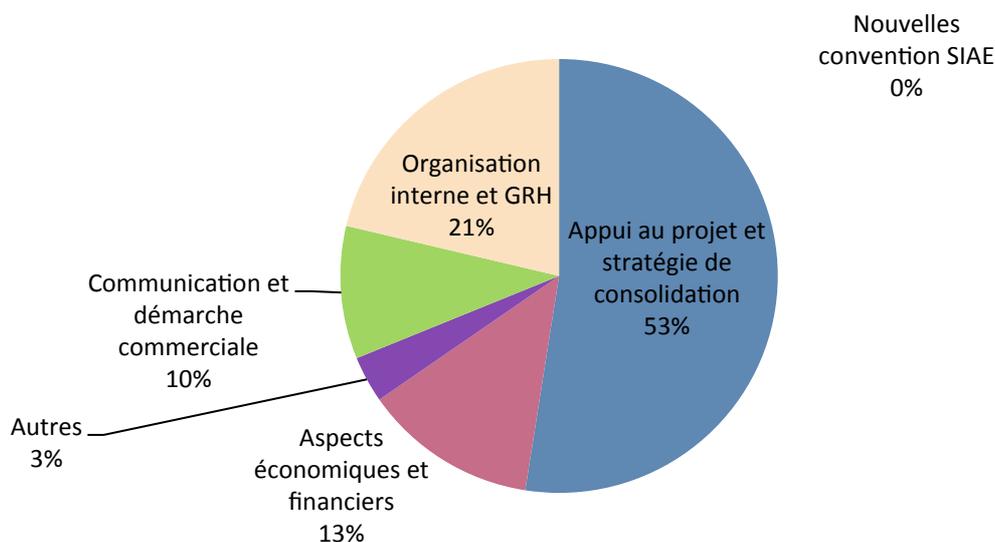


L'analyse du détail de la nature des accompagnements révèle que la stratégie de consolidation se retrouve en tête avec 17 % des accompagnements. Le projet de la structure et le management/GRH viennent ensuite dans des proportions quasi similaires, puis l'organisation interne et la recherche de financement avec 9 % des accompagnements.

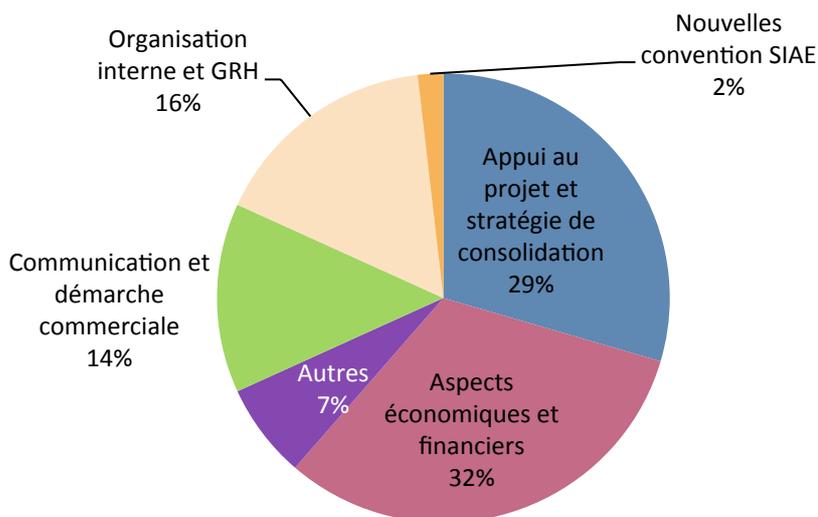
d. Plus de la moitié des accompagnements individuels concerne l'appui au projet et la stratégie de consolidation

53 % des accompagnements individuels concernent l'appui au projet et la stratégie de consolidation, ce qui est nettement supérieur à la part de ce type d'accompagnements pour les accompagnements collectifs. En effet, pour les accompagnements collectifs, l'appui au projet et la stratégie de consolidation représentent moins d'un tiers des accompagnements (29 %), derrière les aspects économiques et financiers (32 %), derrière les aspects économiques et financiers (32 %).

Nature des accompagnements individuels du secteurs de l'environnement 2014

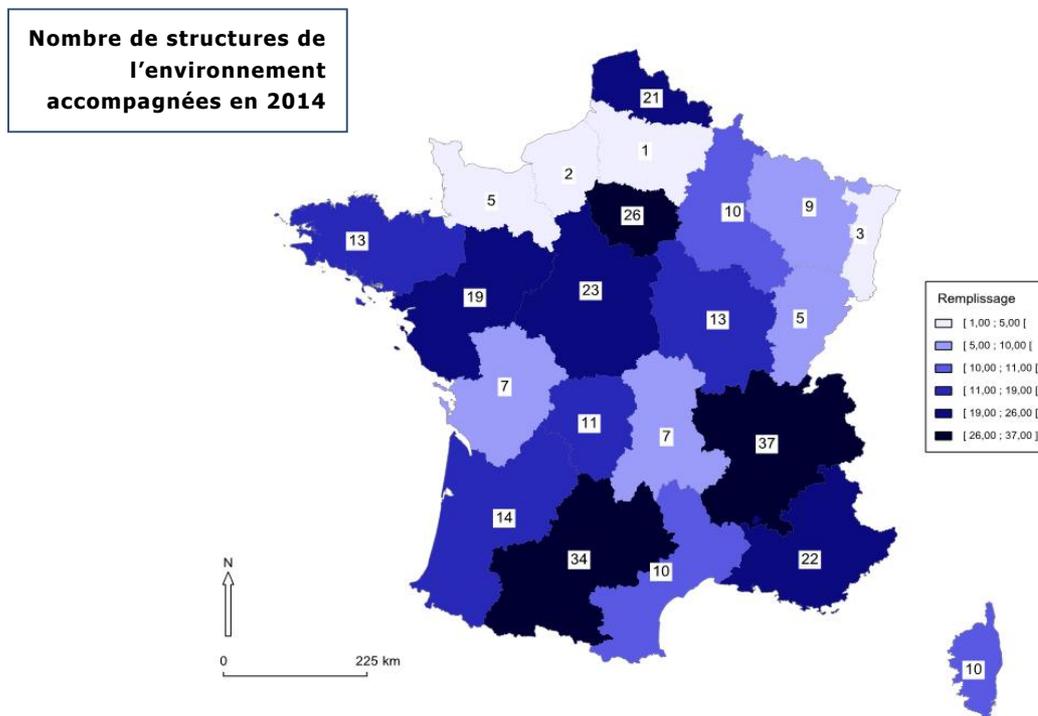


Nature des accompagnements collectifs du secteurs de l'environnement 2014

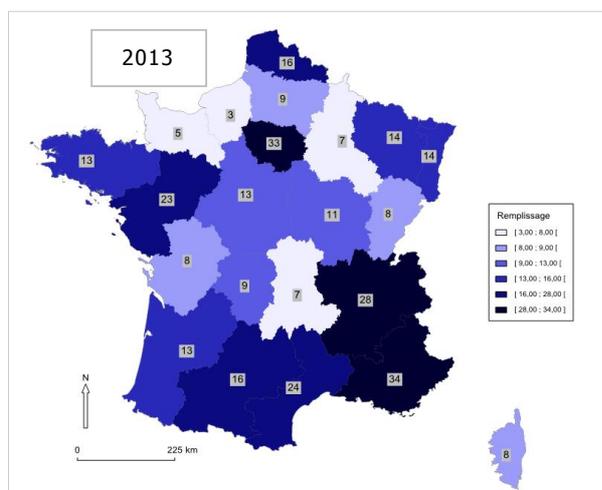


C. Les spécificités régionales

a. Un nombre de structures accompagnées hétérogène selon les régions



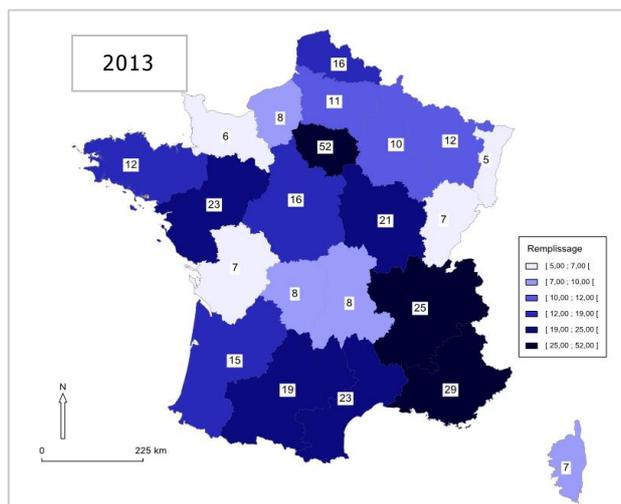
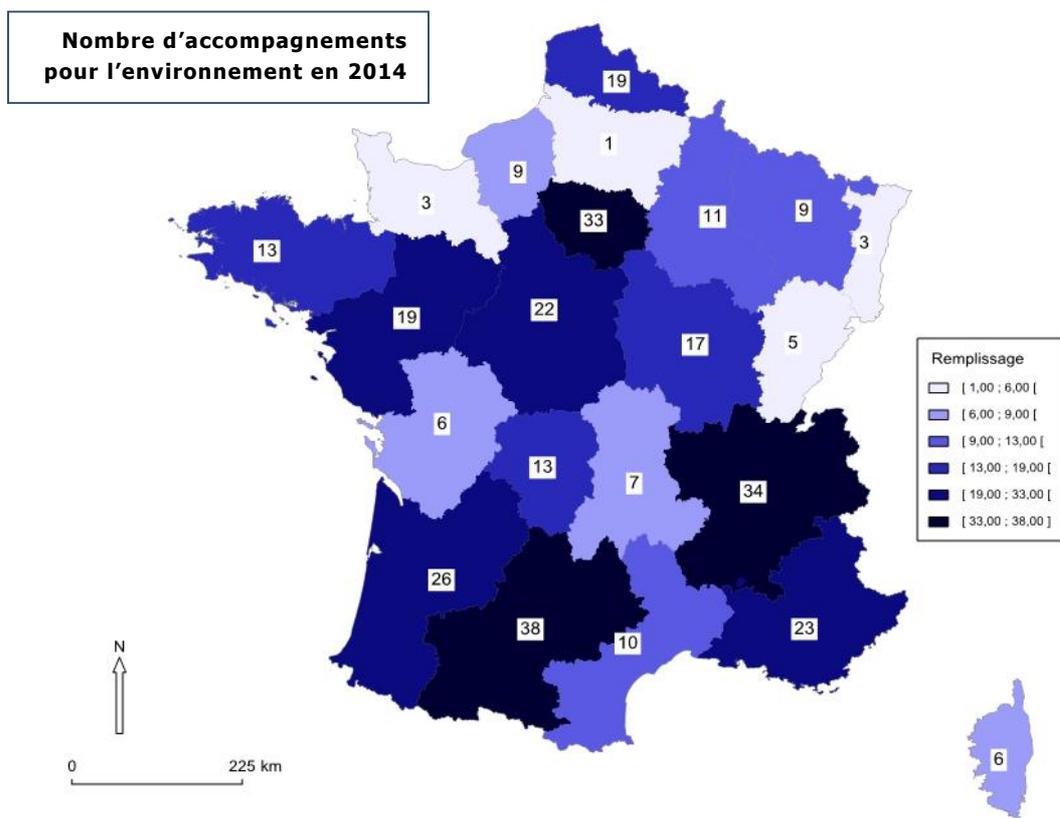
En 2014, ce sont près de 14 structures de l'environnement par région qui ont été accompagnées en moyenne. Ce qui représente autant de structures qu'en 2013. Cette moyenne est à relativiser, puisqu'elle ne rend pas compte des disparités régionales qui peuvent exister : de 1 à 37 structures accompagnées selon la région concernée pour le secteur environnement.



La région Rhône-Alpes est celle où le plus grand nombre de structures ont bénéficié d'un accompagnement. Viennent ensuite dans le haut du classement les régions Ile-de-France et Midi-Pyrénées. Les régions Champagne-Ardenne, Centre-Val de Loire et Midi-Pyrénées enregistrent les plus fortes progressions par rapport à 2013 (avec un doublement pour Midi-Pyrénées).

Les régions Picardie et Alsace enregistrent quant à elle les plus fortes diminutions du nombre de structures accompagnées.

b. Des disparités dans le nombre d'accompagnements



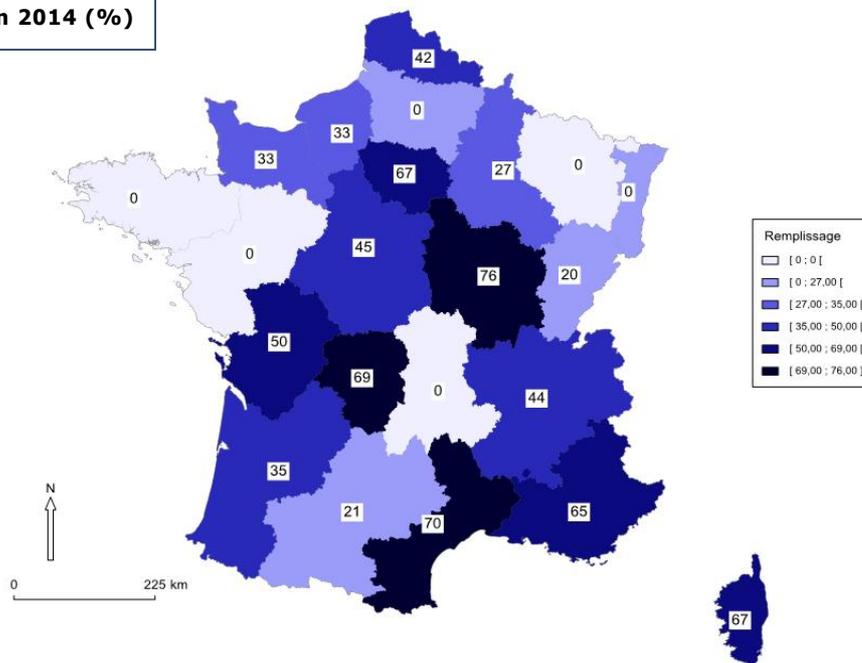
Si on compte en moyenne 14,9 accompagnements par régions, soit légèrement moins qu'en 2013, il existe néanmoins une grande variation du nombre d'accompagnements d'une région à l'autre : allant de 38 accompagnements pour Midi-Pyrénées à 1 pour la Picardie.

Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes sont les 3 premières régions dans le nombre d'accompagnements.

La Picardie, le Languedoc-Roussillon et la Basse Normandie connaissent une baisse sensible de leurs accompagnements, là où Midi-Pyrénées, en tête cette année, voit son nombre d'accompagnements doubler.

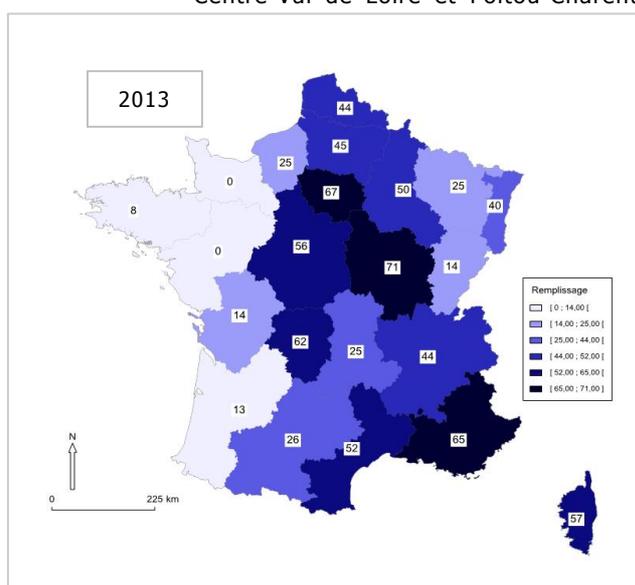
c. Une part des accompagnements collectifs très variable d'une région à l'autre

Part des accompagnements collectifs dans les accompagnements des structures de l'environnement en 2014 (%)



Selon les régions, le dispositif d'accompagnement collectif est plus ou moins sollicité : pour les régions Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin ce sont les accompagnements collectifs qui priment. Ils représentent en effet plus de 69% des accompagnements réalisés.

Entre 2013 et 2014, une inversion des tendances est à noter pour les régions Centre-Val de Loire et Poitou-Charentes : Centre-Val de Loire qui comptait 56 % d'accompagnements collectifs n'en compte plus que 45 % en 2014, et inversement Poitou-Charentes dénombre en 2014 50 % d'accompagnements collectifs alors qu'elle n'en comptait que 14 % en 2013.



Il est à noter que 6 régions ne comptent que des accompagnements individuels en 2014, contre seulement 2 en 2013.

Si Basse Normandie, Franche-Comté, Poitou-Charentes et Aquitaine connaissent une hausse significative de la part des accompagnements collectifs par rapport aux accompagnements individuels, la tendance générale est plutôt à la faveur des accompagnements individuels qui tendent à être plus importants par rapport à l'année précédente.

Pour approfondir cette analyse et retrouver les données des accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement de 2002 à 2012, consultez les précédentes publications du CRDLA Environnement sur <http://www.crdlavenvironnement.org>.

Le Centre de ressources DLA Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement

- CLER-Réseau pour la transition énergétique, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- Réseau Territoires Environnement Emplois
- Union nationale des CPIE, structure porteuse du CRDLA Environnement, www.cpie.fr

Ils représentent 70 % des associations employeuses ayant l'environnement comme objet principal.

Ses missions

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux en faveur du développement quantitatif et qualitatif de l'emploi associatif.

Quelques productions et actions récentes

2015 : expérimentation avec 8 associations d'environnement pour la création d'une boîte à outil d'accompagnement « modèles économiques des associations d'environnement » ; co-pilotage avec l'Avise de la thématique RH/Fonction employeur du DLA (dossier thématique « Fonction employeur et ressources humaines » ; outil diagnostic RH intégré au diagnostic DLA)

2014 : organisation des premières Rencontres richesses humaines associatives ; lancement du programme « modèles économiques des associations d'environnement au service de leur projet associatif »

2013 : valorisation des outils RH produits dans le cadre de son programme GPEC, et apport de l'expérience du CRDLA Environnement en GPEC/RH/Fonction employeur à l'ensemble des acteurs du DLA en concertation avec l'Avise ; reprise et animation du site bourse d'emploi en environnement www.reseau-tee.net

2011 : démarrage d'un programme de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences dans les associations d'environnement au bénéfice du DLA et des associations elles-mêmes

2010 : mutualisation dans les associations d'environnement à l'échelle régionale

Toutes les productions réalisées dans le cadre du CRDLA Environnement sont disponibles sur www.crdlavenvironnement.org. Consultez également www.reseau-tee.net

Édition : CRDLA Environnement, 2015.

Coordination : Union nationale des CPIE, Ludovic Serin – TEE Bourgogne, Alicia Wicht

Rédaction : Alicia Wicht

Etude, analyse des données et cartographie : Alicia Wicht

Avec le soutien de



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020